

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

- › **Carte grise** barrée, datée et signée (sans surcharge) par le/les vendeur(s).
- › **Déclaration de cession** établie et signée par l'un ou les anciens propriétaires (Formulaire CERFA à votre disposition dans votre agence Cartaplac ou téléchargeable sur notre site www.cartaplac.com).
- › **Contrôle technique** de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans (fournir procès verbal de contrôle technique).
- › **Copie d'une pièce d'identité** en cours de validité **de chacun des titulaires** de la carte grise (carte d'identité recto/verso, permis de conduire ou passeport)+(livret de famille si mariés).
- › **Copie d'un justificatif de domicile** à votre adresse précise **de moins de 6 mois** : (facture EDF, téléphone, quittance de loyer d'un professionnel de l'immobilier, avis d'imposition sur le revenu, attestation assurance logement, facture d'eau, ...) ou dans le cas d'une personne habitant chez une autre personne (parents ou amis) : une attestation manuelle de l'hébergeant en précisant qu'il héberge le demandeur à son domicile avec copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant avec une copie de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto/verso, permis de conduire ou passeport).
- › **Procuration** originale, remplie et signée par la personne(avec une carte d'identité, permis de conduire ou passeport) venant faire la démarche pour une autre personne.
- › **Déclaration d'achat** si le véhicule a été acheté dans un garage.
- › **Demande de certificat d'immatriculation** complétée et signée **de chacun des demandeurs**.
- › **Mandat d'immatriculation** complété et signé **de chacun des demandeurs**.